Comité de quartier 3 – Saint-Nizier/Racin/Malossane haut et bas Séance du mercredi 10/12/2014

Nb d'inscrits au CQ 3 à ce jour : 15 Nb de personnes présentes : 12 une personne absente et excusée

Présents pour la Ville :

Véronique BERNOUD (adjointe excusée), Cyril BRUYERE (élu référent du CQ 3), Jean-Louis SOUBEYROUX (élu), Alain THEVENON (directeur général des services)

Habitants présents :

Bernadette AUBIN, Annick BOEHM, Christian CRU, Philippe RODARIE, Sébastien LE DUC, Sœur Marie-Luc, Gilles MACIEJEWSKI, Pascale LUJAN, Sandrine PERRIN, Jean-Louis BILLON, Daniela DUBALD, Annette BODIN

Un tour de table permet à de nouveaux participants d'exprimer leurs motivations :

- écouter, dire, participer à la vie du quartier,
- suivre ce qu'il se passe dans le quartier,
- continuité avec une implication passée dans les conseils de quartier.

Plusieurs participants s'expriment sur le fonctionnement des comités de quartier :

- la démarche est trop rapide : du temps est nécessaire pour faire connaissance entre participants et poser des bases, comme la Charte,
- deux aspects sont identifiés dans les comités : les points urgents et les discussions de fond.
- il est important de travailler à la mise à niveau des informations au sein des participants : il est nécessaire à la fois de procéder lentement afin d'accueillir les nouveaux participants et de ne pas « perdre de temps » en avançant le temps annoncé sur la Charte. Il faut en effet veiller à ne pas décourager les motivations.
- les réponses aux fiches-navettes d'octobre ont été diffusées une fois l'ensemble des six réunions effectuées.

Concernant la charte, elle sera présentée et discutée lors d'un comité inter-quartier qui aura lieu courant avril.

Comités de quartier et grands projets de la commune : il est rappelé que les comités de quartier seront associés aux réunions publiques en lien avec les modifications prévues du PLU, ainsi que le projet d'aménagement de l'Hoirie.

Points abordés en séances :

- Retour sur la réunion du 9/12 concernant le projet de construction « chemin du Boutet » et la nécessité d'aménagement « simple » de la voirie afin de sécuriser au mieux tous les modes de déplacements.
- Présentation du bilan de circulation sur la RD520A route de Pommier La Placette (annexé au CR).
- Retour sur les questions des fiches navette.

Concernant l'aménagement du carrefour Pré Boulat/Racin, il est confirmé la mise en place par la Ville d'une interdiction de tourner à gauche sur la 520A.

Concernant la mise en place d'un stop chemin Pré Boulat, cette question sera discutée lors du prochain comité de quartier, au vu des enjeux de vitesse route de Racin.

Questions et demandes:

- Fonctionnement du feu à hauteur de la pharmacie (520A).
- Amélioration de la visibilité chemin de Malossane à hauteur de la propriété de Monsieur Bisch.
- Aménagement de l'accotement de la route de Racin à hauteur du nouveau lotissement (droite en montant).

1 fiche navette recueillie sur place

Comité de quartier 3 - Saint-Nizier/Racin/Malossane haut et bas Séance du mercredi 10/12/2014

L'ensemble des participants acceptent que les mails des personnes présentes ce soir soient diffusés en interne au comité de quartier.

Prochaine rencontre plénière :

Mercredi 11 février 2015, à 20h Salle Xavier Jouvin

Ordre du jour :

- les réponses apportées aux fiches-navettes ;
- la vie et le fonctionnement des comités de quartier ;- un temps de discussion sur la Charte, pour préparer la rencontre inter-comités de quartier du mois d'avril.